



Dossier d'inscription à la formation :

Préparation aux formations en travail social de niveaux 6 et 4 : Module Aide à la recherche d'un contrat d'apprentissage

Concerne uniquement l'IRTS Nouvelle Aquitaine Bordeaux

Merci de bien vouloir nous retourner avant le :

14 octobre 2020

À l'adresse suivante

IRTS Nouvelle Aquitaine Bordeaux

Assistante de la formation « prépa niveaux 6 et 4 »

9 rue François Rabelais – BP 39

33401 Talence

Les éléments suivants :

- Le bulletin d'inscription ci-joint dûment complété et signé,
- Une photo d'identité (avec vos nom et prénom inscrits au dos),
- Une lettre de motivation (voir aide à l'élaboration ci-jointe) dans laquelle vous pourrez préciser le métier que vous souhaitez exercer et/ou le secteur d'intervention que vous retenir,
- La photocopie de vos diplômes et/ou certificat de scolarité (selon votre situation),

Paiement :

- Si financement personnel : le règlement par chèque à l'ordre de l'Institut Régional du Travail Social Nouvelle Aquitaine d'un montant correspondant au(x) module(s) choisi(s) et incluant 52€ de frais de dossier (cette somme étant non remboursable) - (voir les tarifs sur notre site Internet)

ou

- si financement par un organisme : une attestation de prise en charge du cout total de l'inscription

*Les inscriptions seront effectuées selon l'ordre d'arrivée (cachet de la Poste faisant foi ou dépôt à l'accueil de l'IRTS).
Le quota est variable selon les modules.
L'ouverture de la formation est conditionnée à un nombre suffisant d'inscrits.
Tout dossier incomplet sera systématiquement rejeté*

Bulletin d'inscription à la formation :

Préparation aux formations en travail social de niveaux 6 et 4 :
Module Aide à la recherche d'un contrat d'apprentissage

Cochez la période

du 2 novembre 2020 au 5 novembre 2020

Comment avez-vous connu cette formation ? :

Mr Mme Nom :

Nom de naissance : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance : Nationalité :

Adresse complète :

N° Portable : Téléphone fixe :

Email :

Situation actuelle :

Demandeur d'emploi Salarié Etudiant Autre (préciser) :

Diplôme le plus élevé

Intitulé Niveau

Prise(s) en charge financière(s) (pour tous renseignements concernant les modalités de paiement, contacter Madame ORTEGA au 05 56 84 20 20)

Vous-même : joindre le règlement par chèque à l'ordre de l'IRTS nouvelle aquitaine

Autre financement (joindre obligatoirement une attestation de prise en charge financière) :

Organisme Montant pris en charge

Adresse complète de facturation :

Nom et fonction du responsable :

Téléphone : Email :

Le stagiaire

Accord du financeur (si besoin)

À : Le : / /

À : Le : / /

Signature :

Signature, cachet, nom et fonction du signataire :

Conditions

1 – l'entrée en formation est effective :

- après accord écrit de son financement par un tiers (employeur, OPCA, Pôle emploi, etc....) ou par le stagiaire lui-même
- après la signature de la convention de formation
- après réception de ce bulletin d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation, sauf indication contraire

2 – les frais d'inscription donnent droit à l'accès et à la participation à la formation

3 – l'inscription est valable pour la durée totale de la formation

4 – toute formation commencée sera facturée au prorata du temps de formation suivi et des frais pédagogiques et administratifs engagés

5- toute heure de formation dispensée est due. En cas d'absence injustifiée, l'IRTS facture ces heures à l'employeur ou au stagiaire selon le cas. L'IRTS ne peut être tenu pour responsable de l'absence du stagiaire.